

Bourgogne-Franche-Comté

Bulletin Épidémiologique Régional, publié le 31 juillet 2025

Semaine 30 (du 21 au 27 juillet 2025)

[Page 2 - Veille internationale - Maladies à Déclaration Obligatoire - Système d'alerte « Canicule et Santé » \(SACS\)](#) [Page 3 - Surveillance non spécifique \(SurSaUD®\)](#) [Page 4 - Prévention de la canicule](#) [Page 6 - Prévention des noyades](#) [Page 7 - Mortalité](#) [Page 8 - Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika - 1^{er} mai au 29 juillet 2025 et prévention](#)

À la une

Evolution des passages aux urgences et des sollicitations de Drogues Info Service en lien avec la consommation de cocaïne entre 2012 et 2024

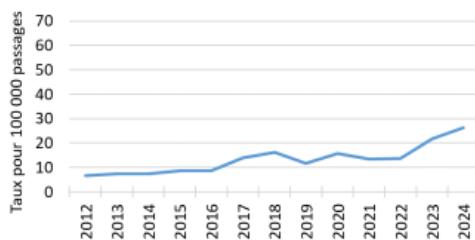
La cocaïne est la seconde substance illicite la plus consommée dans le monde après le cannabis. En France, elle fait partie des drogues, avec la MDMA/Ecstasy, dont la consommation chez les adultes a augmenté significativement au cours des dix dernières années. Ainsi, en 2023, 10 % des adultes en ont déjà consommé dans leur vie et 3 % en ont consommé au cours des 12 derniers mois.

Santé publique France a publié une analyse de l'évolution des passages aux urgences et des sollicitations du dispositif Drogues Info Service en lien avec la consommation de cocaïne entre 2012 et 2024. *A noter que le terme cocaïne dans cette synthèse inclut la forme poudre (la plus courante, plus généralement sniffée) et les formes basées (comme le freebase et le crack, sous la forme de galette ou cailloux) qui peuvent être consommées après combustion (c'est-à-dire fumées).*

Points-clés :

- En 2024, 5 067 passages en lien avec l'usage de cocaïne et 1 619 hospitalisations après passage ont été enregistrés. Cela représente en moyenne en France, 97 passages aux urgences en lien avec la cocaïne par semaine en 2024.
- Après une hausse continue depuis 2012, le taux national de passages aux urgences et d'hospitalisations en lien avec la consommation de cocaïne se stabilise en 2024.
- Au total, 74 % des passages concernaient des hommes et l'âge médian était de 32 ans, ce qui correspond aux profils habituellement observés parmi les personnes les plus consommatrices au sein de la population générale.
- Entre 2012 et 2022, de fortes disparités régionales ont été observées, avec des taux de passages très élevés en Guyane, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie. Entre 2022 et 2023, une **forte hausse des taux de passage** dans l'ensemble des régions était observée (à l'exception des Pays de la Loire) et notamment en Auvergne-Rhône-Alpes (+72 %), en **Bourgogne-Franche-Comté (+59 %)** et en Corse (+58 %). En 2024, une **poursuite de l'augmentation** des taux de passage est observée dans 4 régions dont la **Bourgogne-Franche-Comté (+22 %)**.

Taux de passages aux urgences pour usage de cocaïne pour 100 000 passages toutes causes, Bourgogne-Franche-Comté, 2012-2024



Les passages en lien avec la consommation de cocaïne étaient fréquemment associés à des diagnostics de consommation d'autres substances.

- Entre 2023 et 2024, le nombre de sollicitations du dispositif Drogues info service a augmenté dans 2 régions (+ 12 % des appels et chats provenant de la Nouvelle-Aquitaine (+62 sollicitations) et + 35 % pour la **Bourgogne-Franche-Comté (+68 sollicitations)**).
- Les **observations faites à partir des données de passages aux urgences et des sollicitations reçues par le dispositif Drogues info service sont concordantes**.

Pour en savoir plus :

- [Evolution des passages aux urgences et des sollicitations de Drogues info service en lien avec la consommation de cocaïne entre 2012 et 2024](#)

Veille internationale

23/07/2025 : L'ECDC publie un rapport estimant à 5 millions le nombre de personnes dans l'Union européenne et l'Espace économique européen vivant avec une hépatite B ou C chronique. La majorité des personnes ne savent pas qu'elles sont infectées. ([lien](#))

28/07/2025 : L'OMS appelle les gouvernements et les partenaires à accélérer de toute urgence les efforts pour sensibiliser, améliorer le dépistage et élargir l'accès à de nouveaux traitements contre l'hépatite D, classée récemment comme cancérogène par l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer (IARC). ([lien](#))

Surveillance de maladies à déclaration obligatoire (MDO)

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire signalées en Bourgogne-Franche-Comté : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, légionellose, rougeole et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1. Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2022-2025

Bourgogne-Franche-Comté																				
	21		25		39		58		70		71		89		90		2025*	2024*	2023	2022
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM	0	2	0	3	0	1	0	3	0	1	0	4	1	6	1	2	22	28	17	8
Hépatite A	2	6	0	3	0	1	1	1	1	4	1	4	0	2	0	0	21	22	30	14
Légionellose	0	4	0	6	0	3	0	2	0	12	1	7	1	1	1	2	37	73	109	134
Rougeole	0	16	0	0	0	0	0	0	0	1	2	20	0	3	0	0	40	11	2	0
TIAC ¹	0	8	1	10	1	3	0	1	0	2	0	5	0	3	0	1	33	55	83	44

¹ Les données incluent uniquement les déclarations transmises à l'Agence Régionale de Santé

* Données provisoires - Source : Santé publique France, données mises à jour le 31/07/2025

Système d'alerte « Canicule et Santé » (SACS)

Les canicules sont définies à l'échelle départementale, et correspondent à des périodes d'au moins 3 jours de chaleur intense. Lorsque les moyennes glissantes des températures maximales et minimales sur 3 jours consécutifs dépassent les seuils d'alerte, le département est considéré en canicule sur l'ensemble de la période de dépassement. Ces seuils d'alerte départementaux pour les températures maximales (de jour) et minimale (de nuit) ont été construits par Santé publique France en collaboration avec Météo France pour prévenir un effet sur la mortalité.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux de vigilance (verte, jaune, orange et rouge). En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La mortalité n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan a posteriori sur l'ensemble de la période de surveillance.

La surveillance s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre.

Tendances météorologiques pour les jours suivants :

D'après Météo-France :

« Pas de problématique canicule à court terme avec des températures généralement inférieures aux moyennes de saison. Changement la semaine prochaine, avec des températures en hausse significative. »

Tendances du dimanche 3 août au jeudi 7 août : « les températures seront orientées à la hausse et deviendront assez nettement supérieures aux moyennes de saison à partir du milieu de semaine prochaine. »

Indicateurs liés à la chaleur (SurSaUD®)

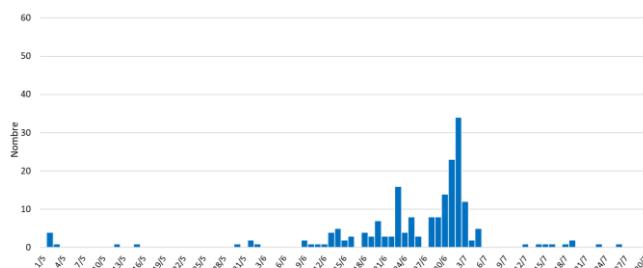
Les effets de la chaleur sur la morbidité des populations sont suivis en s'appuyant sur des diagnostics spécifiques :

- pour les actes SOS Médecins : coup de chaleur et déshydratation ;
- pour les passages aux urgences : hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation et hyponatrémie.

En Bourgogne-Franche-Comté : Pas d'épisode caniculaire en cours.

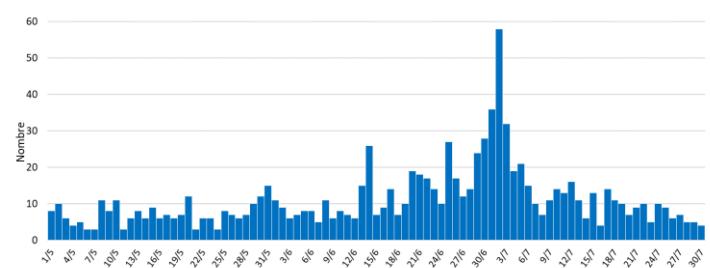
Aux urgences, les recours aux soins en lien avec la chaleur évoluent peu depuis le pic du 2 juillet. Concernant les associations SOS Médecins, les actes en lien avec la chaleur restent faibles (figures 1 et 2).

Figure 1. Nombre d'actes SOS Médecins par jour pour les pathologies en lien avec la chaleur (coup de chaleur, déshydratation) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2025



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 31/07/2025

Figure 2. Nombre de passages aux urgences par jour pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation et hyponatrémie) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2025



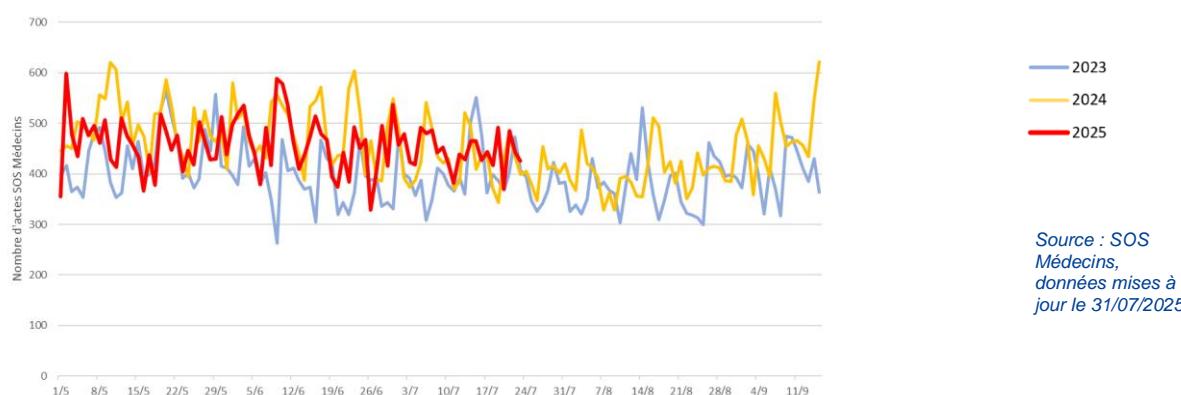
Source : réseau OSCOUR®, données mises à jour le 31/07/2025

Surveillance non spécifique (SurSaUD®)

En Bourgogne-Franche-Comté :

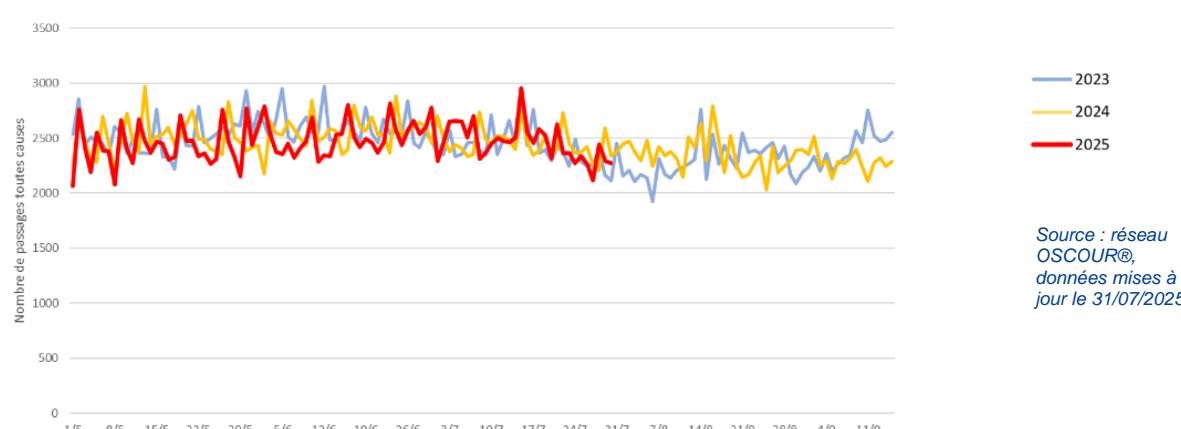
Pas d'augmentation inhabituelle de l'activité toutes causes des associations SOS Médecins et des services d'urgence. Celle-ci reste aux niveaux des 2 saisons estivales antérieures à la même période (figures 3 et 4).

Figure 3. Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges, 1^{er} mai au 15 septembre, 2023-2025



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 31/07/2025

Figure 4. Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges, 1^{er} mai au 15 septembre, 2023-2025



Source : réseau OSCOUR®, données mises à jour le 31/07/2025

Se préparer à vivre avec des températures élevées, c'est tout l'été !

Les gestes et astuces pour mieux vivre avec la chaleur :

www.vivre-avec-la-chaleur.fr

Vous trouverez dans chaque item ci-dessous un lien d'information :

LOGEMENT
Comment garder une température confortable chez soi ?
[Voir la vidéo](#)

LOGEMENT
Comment adapter son logement à la chaleur ?
[Lire l'article](#)

ASTUCE
Les températures sont les plus fraîches au lever du jour, ouvrez vos fenêtres à ce moment-là.

LOGEMENT
Pourquoi éviter la climatisation ?
[Lire l'article](#)

ASTUCE
Listez les lieux frais proches de chez vous et pensez à vous renseigner auprès de votre ville !

LOGEMENT
Les plantes extérieures peuvent-elles rafraîchir le logement ?
[Lire l'article](#)

ACTIVITÉS SPORTIVES
Quand et où faire du sport lorsqu'il fait chaud ?
[Voir la vidéo](#)

ASTUCE
Vérifiez l'état de votre ventilateur et prévoyez de le réparer ou le remplacer si nécessaire.

LOGEMENT
Où aller quand on a trop chaud chez soi ?
[Voir la vidéo](#)

ACTIVITÉS SPORTIVES
Quelles pratiques sportives adopter quand les températures augmentent ?
[Lire l'article](#)

ASTUCE
Avant une séance de sport, vérifiez la couleur de vos urines pour voir si vous êtes assez hydraté.

LOGEMENT
Comment bien utiliser un ventilateur ?
[Lire l'article](#)

La canicule peut avoir un impact sanitaire considérable. Il est donc primordial de bien s'en protéger. Certaines mesures doivent être mises en place surtout chez les personnes les plus à risque.



<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils/#tabs>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France

PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AUX FORTES CHALEURS CHEZ L'ENFANT

Repères pour votre pratique

Les enfants, notamment ceux âgés de moins de cinq ans, constituent des populations à risque d'accidents graves, tels que le coup de chaleur ou la déshydratation rapide. Ces pathologies, potentiellement sévères, en particulier chez le nourrisson ou si elles sont associées à une pathologie sous-jacente, sont pour partie évitables par la prévention. Les professionnels de santé peuvent réduire les conséquences sanitaires des fortes chaleurs par une information adaptée à l'état de santé de l'enfant et aux conditions de vie des familles et par la mise en œuvre de mesures préventives, au domicile et sur le lieu garde de l'enfant.

À cours de l'été 2019, 1 646 enfants âgés de moins de six ans ont été pris en charge par un service d'urgence hospitalière pour une pathologie en lien avec la canicule. Une déshydratation a été le principal motif de consultation (60% des passages) et a nécessité une hospitalisation dans trois quarts des cas. Le coup de chaleur représentait 40% des passages et a rarement nécessité une hospitalisation (7%). Les fortes chaleurs contribuent aussi à une augmentation des noyades.

Pourquoi les enfants sont-ils vulnérables aux fortes chaleurs ?

En dehors du jeune âge, certains enfants sont particulièrement vulnérables à la chaleur en raison de la présence de pathologies, de traitements médicamenteux ou en lien avec leurs conditions de vie.

Critères de vulnérabilité	
Pathologie ou traitement médicamenteux	Conditions de vie
Perthes hydriques cumulées avec la perte liée à la chaleur : diarrhée, vomissements	Protection du soleil déficiente (absence de volets ou de rideaux occultant)
Filtre	Température intérieure du logement > 28°C
Présence d'une pathologie chronique (asthme, mucoviscidose, dépancyrose, maladie rénale et cardiaques chroniques, autisme, pathologies neurologiques et psychiatriques...)	Absence d'eau potable ou approvisionnement en boissons non disponible
Situation de handicap	
Traitements médicamenteux à long cours	

[Prévenir les risques liés aux fortes chaleurs chez l'enfant](#)

Santé publique France

Repères pour votre pratique

Fortes chaleurs

prévenir les risques sanitaires chez la personne âgée

En cas de vague de chaleur, la personne âgée est exposée à des pathologies diverses dont la plus grave est le **coup de chaleur** (forme d'hyperthermie) et ce, d'autant plus qu'elle présente souvent des **risques de vulnérabilité** (existence de maladies chroniques, prise de certains médicaments, perte d'autonomie). Ces pathologies graves surviennent par anomalies des phénomènes de régulation de la température corporelle. Il s'agit donc avant tout d'assurer une **PRÉVENTION EFFICACE** (rafraîchir, éventer, hydrater, nourrir) pour éviter l'apparition de pathologies graves liées à la chaleur.

Pourquoi la personne âgée est-elle particulièrement à risque ?

En plus de la fragilité liée aux maladies chroniques, à la perte d'autonomie et aux médicaments, la personne âgée présente une **capacité réduite d'adaptation à la chaleur**, caractérisée par une réduction :

- de la perception de la chaleur,
- des capacités de transpiration,
- de la sensation de soif,
- de la capacité de vasodilatation du système capillaire périphérique limitant la possibilité d'augmentation du débit sudorale en réponse à la chaleur.

De plus, la personne âgée a souvent une **fonction rénale altérée**, qui nécessite une vigilance particulière pour maintenir un équilibre hydro-électrolytique correct. Il s'agit alors plus de prévenir une **hypotonatémie de dilution** (par hypercompensation des pertes de faible volume) que l'apparition d'une déshydratation.

Rappel de physiopathologie : la place prépondérante de la thermolyse par évaporation

Par temps chaud, chez un adulte en bonne santé, les pertes de chaleur se font au niveau de la peau par deux mécanismes principaux : l'évacuation passive de la chaleur cutanée (le débit cardiaque augmente et apporte plus de volume à rafraîchir à la surface de la peau) et, le plus important, l'évacuation active par **évaporation sudorale** (la sueur produit rafraîchit le corps quand elle s'évapore à la surface de la peau). C'est donc l'évaporation de la sueur qui reflète la force de la personne. C'est également nécessaire pour respirer. En cas de vague de chaleur, le mécanisme par lequel l'évacuation devient presque exclue et assure 75 % de la thermolyse (versus 25 % en « temps normal »), à condition que la personne soit capable de produire de la sueur et de l'évaporer : il ne faut donc pas qu'elle soit déshydratée et il faut que l'air qui l'entoure soit aussi sec que possible au contact de la sueur. C'est le rôle joué par des ventilateurs, des éventails, qui améliorent l'évaporation sudorale en chassant la vapeur d'eau produite.

chez la personne âgée, le nombre de glandes sudoriques est diminué, du fait de l'âge. En cas de vague de chaleur (dans les conditions où ces glandes sont stimulées en permanence), au bout de quelques jours, elles s'épuisent et la production de sueur chute. La température corporelle centrale augmente, du fait, essentiellement, d'une réduction des capacités de thermolyse par évaporation. Ce phénomène est accentué par le fait que l'énergie demandée est alors importante et dépasse les capacités d'une personne âgée, souvent malade...

[Fortes chaleurs : prévenir les risques sanitaires chez la personne âgée](#)

Prévention des noyades : Les bons gestes pour se baigner en sécurité, à tout âge

~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

FATIGUE et/ou TENDANCE à s'ENDORMIR

SIGNES RESPIRATOIRES : TOUX râpeuse, SOUFFLEMENT et/ou LEVÈS BLEUES

VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut rapidement prévenir les secours. La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Pour plus d'informations: sante.gouv.fr/baignades sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES

Je priviliepie les zones de baignade surveillée

Je ne me baigne pas dans les zones interdites à la baignade

Je me mouille la tête, la nuque et le ventre progressivement dans l'eau

Avant la baignade, j'évite de m'exposer excessivement au soleil

Je ne consomme pas d'alcool avant la baignade

ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Pourquoi ?
Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?
Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement,appelez les secours.

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Pour plus d'informations: sante.gouv.fr/baignades sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

À tous les âges

La baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les enfants

Avant et pendant la baignade

- Surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants
- Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants quand ils jouent au bord de l'eau
- Se baigner avec les jeunes enfants lorsqu'ils sont dans l'eau
- Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade

Tout au long de l'année

- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge
- Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
- Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
- Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

Pour les adultes

Avant et pendant la baignade

- Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
- Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
- Se renseigner sur les conditions météorologiques
- Reporter sa baignade en cas de trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons...)
- Eviter toute consommation d'alcool avant de se baigner
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Tout au long de l'année

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager

Pour les personnes âgées

- Adaptez l'intensité et la distance de nage à vos capacités : tenez compte de votre état de forme et ne surestimez pas votre niveau de natation
- Demandez conseil à votre médecin ou pharmacien, en particulier si vous avez une maladie chronique ou si vous prenez des médicaments

Mortalité toutes causes

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes (dont environ 270 en Bourgogne-Franche-Comté) transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé : les analyses ne peuvent être effectuées qu'après un délai minimum de 3 semaines.

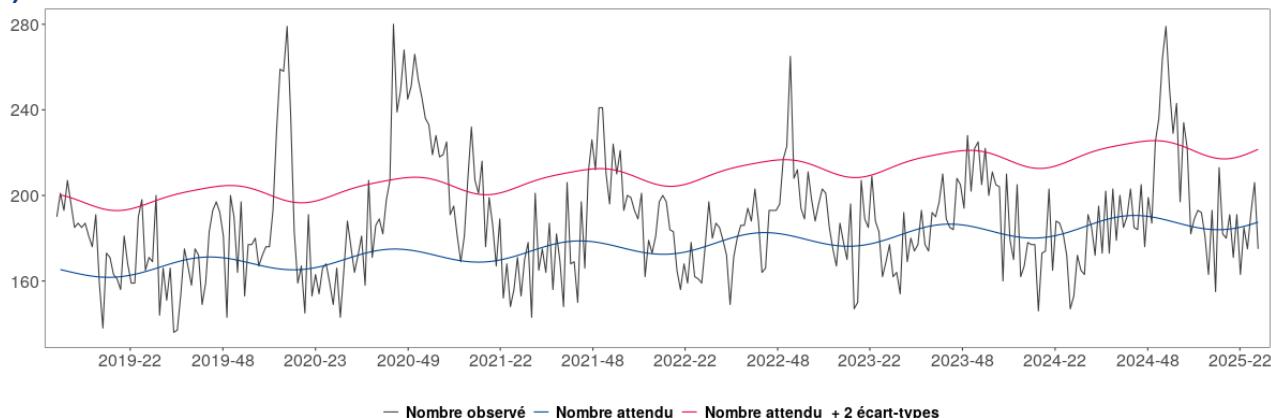
La mortalité attribuable à la chaleur fait l'objet d'un bilan *a posteriori* sur l'ensemble de la période de surveillance estivale.

En Bourgogne-Franche-Comté :

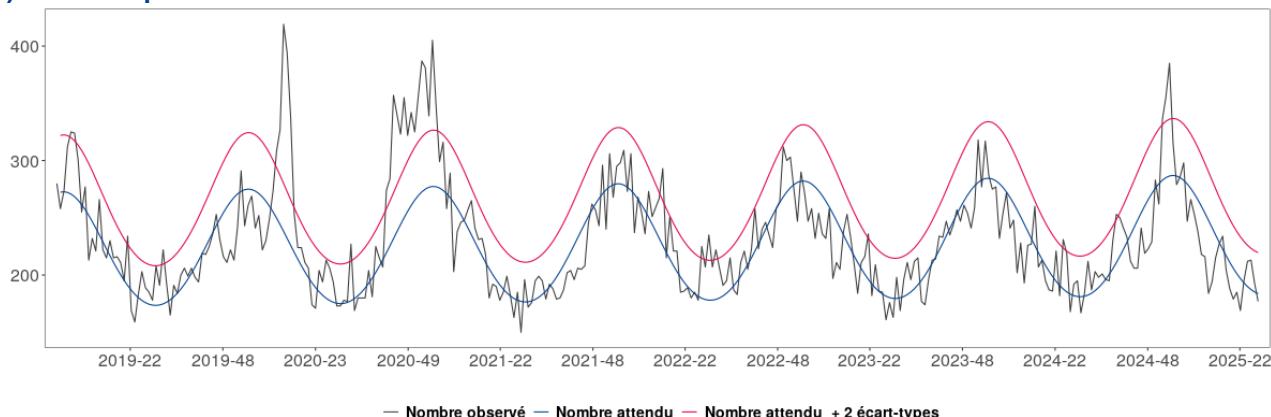
Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges en semaine 29.

Figure 5. Nombre de décès régionaux toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 29-2025

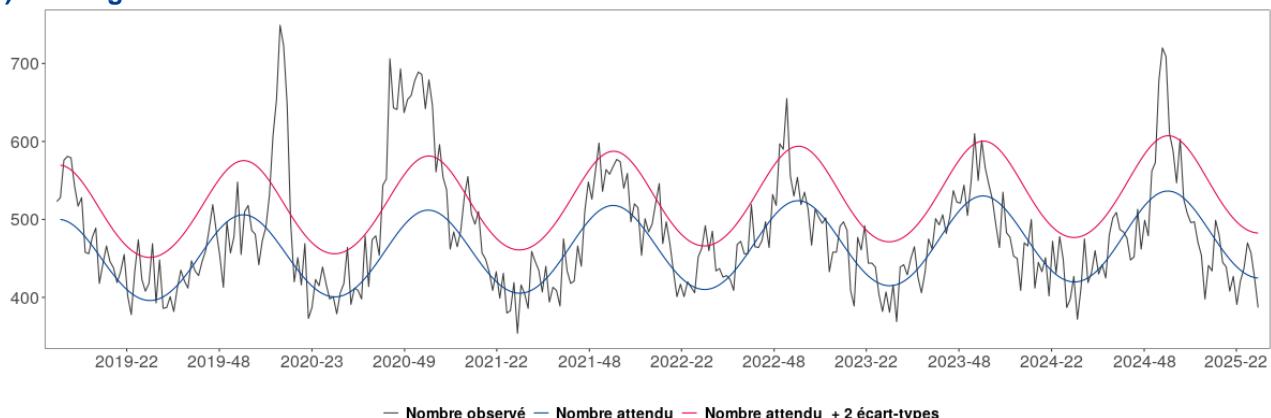
a) 65-84 ans



b) 85 ans et plus



c) Tous âges



Source : Insee, données mises à jour le 31/07/2025

Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika - 1^{er} mai au 29 juillet 2025

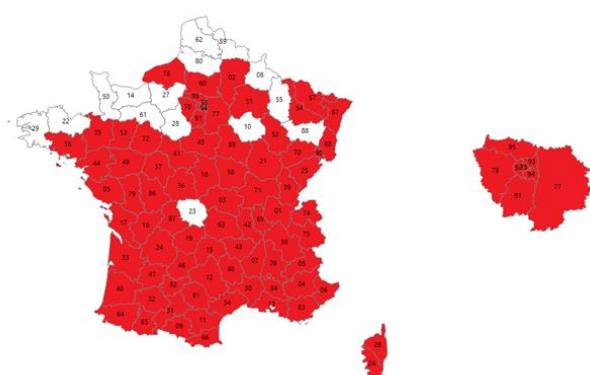
Au 1^{er} janvier 2025, le moustique *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre »), vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et des infections à virus Zika, est implanté dans 81 départements en France Hexagonale. En Bourgogne-Franche-Comté, il est implanté et actif dans tous les départements.

Du 1^{er} mai au 30 novembre, la surveillance renforcée est basée sur :

- le dispositif de surveillance de la déclaration obligatoire (DO) de ces trois pathologies ;
- une analyse quotidienne des données des laboratoires nationaux pour identifier les cas qui n'auraient pas été signalés par le système DO.

Le signalement d'un cas entraîne des investigations épidémiologiques et entomologiques le cas échéant.

Figure 6. Départements où la présence du vecteur *Aedes albopictus* est connue en France hexagonale au 1^{er} janvier 2025



Source : DGS, SI-LAV

Figure 7. Evolution par département de la présence du vecteur *Aedes albopictus* en Bourgogne-Franche-Comté, 2014-1^{er} janvier 2025



Du 1^{er} mai au 29 juillet 2025, ont été identifiés (Tableau 2) :

France hexagonale : Cas importés

- 867 cas de chikungunya dont la majorité (79 % ; 689 cas) revenaient de La Réunion ;
- 659 cas de dengue dont la majorité (70 % ; 462 cas) revenaient de Guadeloupe, Martinique et Polynésie Française ;
- 3 cas d'infection à virus Zika revenant de Thaïlande et d'Indonésie.

France hexagonale : Épisodes de transmission autochtone

Au total, 19 épisodes de transmission autochtone ont été identifiés (totalisant 55 cas) :

- 14 de chikungunya (1 à 13 cas par épisode)
- 5 de dengue (1 à 2 cas par épisode)

Ces épisodes se situent dans les régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est et Nouvelle-Aquitaine (pour ces 2 dernières, c'est la première fois qu'une transmission autochtone d'arbovirose est identifiée).

Pour en savoir plus : [ici](#)

Bourgogne Franche-Comté :

- 34 cas de chikungunya et 19 cas de dengue, tous importés.
- Aucun cas importé d'infection à virus Zika.
- Pas de transmission autochtone à ce jour.

Tableau 2. Nombre de cas confirmés importés de dengue, de chikungunya, et d'infections à virus Zika, par région, France hexagonale, du 1^{er} mai au 29 juillet 2025

Région	Chikungunya	Dengue	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	146	106	0
Bourgogne-Franche-Comté	34	19	0
Bretagne	42	22	0
Centre-Val de Loire	18	17	0
Corse	3	3	0
Grand-Est	37	17	1
Hauts-de-France	52	43	0
Ile-de-France	142	120	0
Normandie	28	41	0
Nouvelle-Aquitaine	135	92	0
Occitanie	89	70	1
Pays-de-la-Loire	55	25	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	86	84	1
France	867	659	3

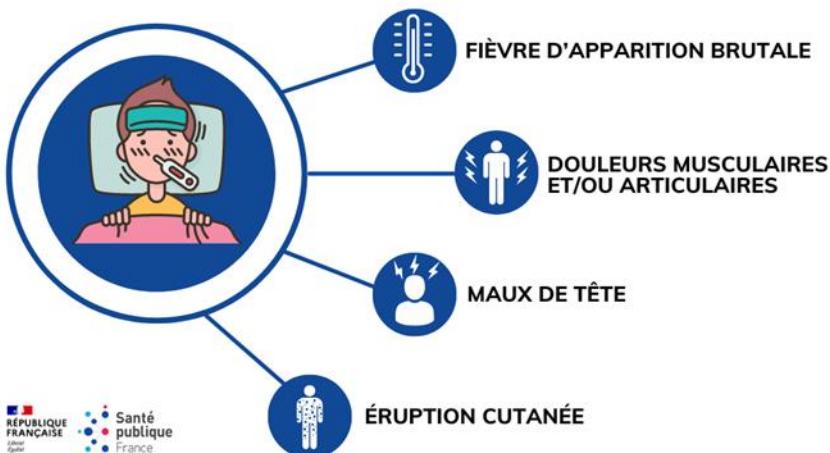
Conduite à tenir - Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du virus Zika

Guide repère d'aide à la pratique : *Dengue, chikungunya, Zika : de la prévention au signalement. France hexagonale - Corse*

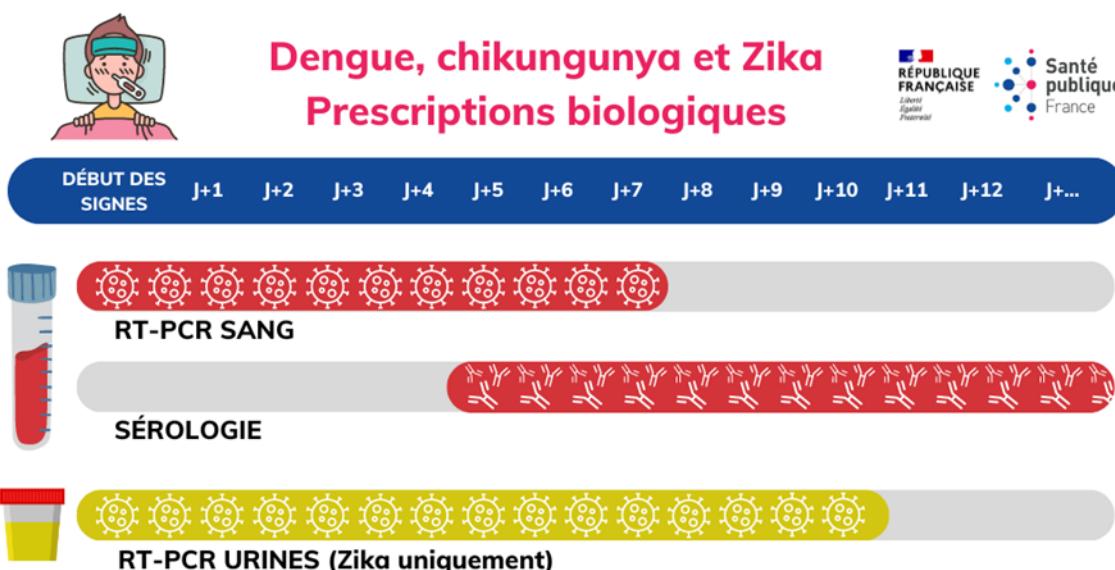
Vous recevez en consultation des patients présentant un syndrome fébrile et algique notamment associé à un antécédent de séjour (date de retour inférieure à 15 jours) en zone de circulation de ces virus ou de la notion de cas dans l'entourage, pensez aux arboviroses.

Principaux symptômes de la dengue, du chikungunya et du Zika

En l'absence d'autre signe d'appel infectieux



Vous recevez des demandes d'analyses biologiques pour les arboviroses, pensez à vérifier les prescriptions en fonction de la date de début des signes.



Devant tout résultat biologique positif de dengue / chikungunya / Zika → signaler sans délai chaque cas via la déclaration obligatoire au Point Focal Régional de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté (coordonnées disponibles en page 11)

Prévention des maladies à transmission vectorielle

Ces documents sont téléchargeables sur le site de Santé publique France :
[Outils - Santé publique France](#)

VOUS PARTEZ
dans une région où des cas de Chikungunya, Dengue ou Zika ont été signalés

PROTÉGEZ-VOUS DES MOUSTIQUES

SOYEZ PRUDENT
Protéger-vous en adoptant les bons gestes pour éviter de vous faire piquer

- Vêtements amples et couvrants
- Répulsifs anti-moustiques
- Moustiquaire
- Diffuseurs électriques
- Serpentins à l'extérieur
- Climatisation

SOYEZ ATTENTIF
En cas de douleurs articulaires, douleurs musculaires, maux de tête, d'éruption cutanée avec ou sans fièvre, conjonctivite

Consultez un médecin et continuez à vous protéger contre les piqûres de moustiques afin de ne pas transmettre la maladie

SI VOUS ÊTES ENCEINTE
• Respectez les mesures de protection
• Consultez en cas de symptômes
• Assurez-vous du bon suivi de votre grossesse

VOUS REVENEZ
d'une région où des cas de Chikungunya, Dengue ou Zika ont été signalés

PROTÉGEZ-VOUS DES MOUSTIQUES

SOYEZ ATTENTIF
En cas de douleurs articulaires, douleurs musculaires, maux de tête, d'éruption cutanée avec ou sans fièvre, conjonctivite

Consultez un médecin

SOYEZ PRUDENT
Adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie

- Vêtements amples et couvrants
- Répulsifs anti-moustiques
- Moustiquaire
- Diffuseurs électriques
- Serpentins à l'extérieur
- Climatisation

SI VOUS ÊTES ENCEINTE
• Respectez les mesures de protection
• Consultez en cas de symptômes
• Assurez-vous du bon suivi de votre grossesse

Ces documents sont téléchargeables sur le site de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté :
[Moustique tigre, vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et de zika | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté](#)

NE LAISSONS PAS LES MOUSTIQUES S'INSTALLER !

Les bons gestes pour lutter contre les moustiques vecteurs de maladies

Le moustique tigre ou Aedes albopictus peut transmettre des maladies graves telles que la dengue, le Zika ou le chikungunya. Ces maladies, que l'on appelle arboviroses, peuvent être très invalidantes.

Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans presque toute la région Bourgogne-Franche-Comté.

La Check List anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...

Rangée à l'abri

- Brossettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y pierra l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Gardez avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !
et passez le message à votre voisin !

Photos (mauvaises) souvenirs

Plaquette réalisée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine

Coordonnées du Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires pour signaler, alerter et déclarer
24h/24 – 7j/7 :

- Tél : 0 809 404 900
- Fax : 03 81 65 58 65
- Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr

Pour aller plus loin : [Signaler, alerter, déclarer | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté](#)

Bulletins épidémiologiques de Bourgogne-Franche-Comté

Les bulletins de la région sont disponibles à cette adresse : [Bourgogne / Franche-Comté - Santé publique France](#)

Remerciements

Nous remercions l'agence régionale de santé, les associations SOS Médecins, les services d'urgences et les services d'état civil (dispositif SurSaUD®), l'institut national de la statistique et des études économiques, Météo-France, les centres nationaux de référence, le centre d'appui et de prévention des infections associées aux soins, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le réseau régional des urgences, le réseau sentinelle des services de réanimation et l'ensemble des professionnels de santé qui contribuent à la surveillance sanitaire régionale.

Équipe de rédaction :

Marilene CICCARDINI, François CLINARD, Céline POITEVIN, Olivier RETEL, Élodie TERRIEN, Sabrina TESSIER, Mattéo TIROLE

Pour nous citer : Surveillance sanitaire Bourgogne-Franche-Comté. Bulletin épidémiologique régional du 31 juillet 2025

Saint-Maurice : Santé publique France, 11 p.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 31 juillet 2025

Contact : cire-bfc@santepubliquefrance.fr